



## **Pour des établissements sécuritaires** **Activités de sensibilisation à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau**

Chers parents,

Nous désirons vous informer que votre enfant participera à des activités de sensibilisation concernant le comportement à adopter en situation d'urgence. Ces activités visent particulièrement à renseigner les enfants sur les stratégies à mettre en place en cas de danger imminent dans l'école, comme par exemple l'intrusion d'un individu menaçant dans l'école.

Suite à certains événements survenus dans les établissements scolaires du Québec, les commissions scolaires et les services policiers du Québec ont décidé d'agir en partenariat, en préparant les élèves et le personnel scolaire à encore mieux réagir et intervenir si une situation semblable survenait.

La présentation d'une vidéo et des échanges avec les intervenants et les enseignants constituent les outils privilégiés afin de renseigner les élèves sur les stratégies à appliquer lorsqu'ils sont confrontés à des situations particulières nécessitant un confinement barricadé. Nous espérons que cette démarche permettra aux élèves d'être mieux outillés afin de conserver en tout temps un milieu de vie sécuritaire.

Lors de ces activités, les élèves apprendront notamment les trois consignes de base lorsqu'une alerte au confinement barricadé est lancée :

1. **Écouter les consignes et tenir compte de son environnement**
2. **Se barricader (se cacher)**
3. **Garder le silence**

Avec ces trois consignes, les élèves sont mieux préparés à réagir lors d'un tel événement.

Déjà, la formation du personnel des écoles pour intervenir dans une telle situation a été amorcée par les agents de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville. Cette initiative contribuera à outiller nos élèves pour contrer le mieux possible une telle menace. Dans cet esprit, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, en collaboration avec l'école de votre enfant et la CSSMI, tiendra un exercice de confinement dans la matinée du 14 novembre 2018, plus précisément pendant la deuxième période de classe.

Il s'agit d'une simple pratique. Soyez assurés que la préparation et le déroulement sont planifiés et organisés afin que cet exercice soit une expérience concluante pour tous les élèves et le personnel. Toutefois, si vous ne désirez pas que votre enfant participe à cette pratique de confinement, vous êtes invités à le garder à la maison pour la durée de la deuxième période de classe le 14 novembre prochain (11 h 10 à 12 h 25).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Stéphanie Leclerc, directrice de l'école.